

**AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION S.A.F.E.R.
D'IMMEUBLES RURAUX**

Entre

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence, représentée par Madame Danièle GARCIA, membre du bureau de la Métropole, déléguée à l'agriculture, forêts et paysages, agissant sur délégation du Président de la Métropole, dont le siège est 58, boulevard Charles Livon, 13007 Marseille, ci-après « La Métropole »

et

LA SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL PROVENCE ALPES COTE-D'AZUR, Société Anonyme au capital de 2 264 526 €, dont le Siège Social est situé à MANOSQUE, immatriculée au registre du commerce de MANOSQUE sous le n° 707 350 112, représentée par **Philippe LAURAIRE, Directeur Départemental**, dûment habilité aux effets des présentes,

Ci-après dénommée la SAFER

Il a été signé une Convention en date du **02/02/2012** pour une durée de **6** campagnes agricoles qui ont commencé le **01/06/2011** pour finir le **31/05/2017**, dans laquelle l'ex **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE**, devenue **Métropole d'Aix- Marseille-Provence** a mis à disposition de la SAFER des immeubles ruraux sis sur la commune d'**AUBAGNE (BOUCHES DU RHÔNE)** pour une surface globale de **1 ha 80 a 03 ca.**

Par le présent avenant, les parties signataires acceptent à compter de la date de signature :

- une modification des biens mis à disposition, ce qui porte la nouvelle surface totale à **61 à 90 ca.**

Le nouveau relevé parcellaire est le suivant :

Lieu-dit	Section	N°	Sub	Div.	Surface	Nature Réelle	Classe
LES CRAUX NORD	CP	0385			15 à 95 ca	1 - Terres	02
LES CRAUX NORD	CP	0386			6 à 90 ca	1 - Terres	02
LES CRAUX NORD	CP	0991			12 à 15 ca	1 - Terres	02
LES CRAUX NORD	CP	0992			20 à 80 ca	1 - Terres	02
LES CRAUX NORD	CP	0995			6 à 10 ca	1 - Terres	02

- une modification du montant de la redevance annuelle qui s'élève à : **228,32 €.**

Les autres conditions de la Convention restent inchangées.

Fait en trois exemplaires à :

La Métropole,

Danièle GARCIA
Membre du Bureau de la Métropole
Déléguée à l'agriculture, forêts et paysages

La SAFER, représentée par

Philippe LAURAIRE, Directeur Départemental